

TRAVAUX À LA COLLÉGIALE ET SUR LA VOIRIE À L'ENTOUR : QU'EN EST-IL DES CÉLÉBRATIONS ?



Comme expliqué la semaine dernière (voir également les articles dans la presse et dans le dernier « Au fil de Leuze »), deux importants chantiers de travaux vont bientôt débuter (en partie simultanément) dans le quartier de la Collégiale St-Pierre : la restauration de la Collégiale et le renouvellement de la voirie et de la place qui se trouve devant la Collégiale. L'accès à la Collégiale (notamment) sera perturbé en matière de mobilité. De plus, il faudra examiner l'impact du bruit des travaux dans l'édifice.

Conséquences concrètes :

+ **EN SEMAINE** : Dans un premier temps, **je vais essayer de garder les célébrations des Messes de 8h30 et 18h30 (en semaine)** à la Collégiale ; après un premier

essai, nous verrons si le bruit des travaux permet de poursuivre ou pas ; nous verrons aussi ce qu'il en est une fois que la place sera ouverte pour les travaux de voirie (boue, circulation des engins de chantier, danger...); s'il n'est pas possible de poursuivre la Messe dans la collégiale, celle-ci sera célébrée dans un autre clocher. J'informerai bien sûr les fidèles.

+ **LE WEEK-END** : Normalement, les travaux sont arrêtés le samedi et le dimanche ; **je vais donc maintenir les célébrations prévues** : baptêmes des samedis (après-midi) et dimanches (après-midi), et messes du dimanche (matinée). Le parking ne sera pas possible autour de la collégiale et sur la place en travaux, mais M.

l'Echevin N. Dumont (pour la Mobilité) m'a autorisé à utiliser le parking réservé au personnel communal (devant la cure), libéré aux moments de ces célébrations. Nous verrons aussi ce qu'il en est de l'accessibilité une fois que la place sera ouverte pour les travaux de voirie (s'il y a 20 cm de boue, ce n'est pas nécessairement pratique... Dans ce cas, nous déplacerons également les célébrations du week-end).

+ **LES FUNERAILLES** (habituellement célébrées à 9h ou 11h, c'est-à-dire en pleine période de travaux) **seront délocalisées sur un autre clocher de l'entité, au choix de la famille du Défunt.** En effet, l'accès du cortège funèbre sera difficile, voire impossible lors des travaux de voirie ; de plus, le parking des voitures des familles

et/ou des personnes qui souhaitent rendre un dernier hommage, sera quasi impossible. Et bien entendu, le bruit des travaux sur la Collégiale va sans doute se répercuter à l'intérieur. Les Entreprises des Pompes funèbres ont été informées.

Comme je l'écrivais la semaine dernière, quelques petits désagréments certes, mais pour un plus grand confort de circulation dans quelques semaines et pour une Collégiale resplendissante dans quelques mois... Cela vaut le coup, non ?

NB importante : les éléments communiqués ici pourront être modifiés de façon inattendue en fonction de l'évolution des chantiers, de la météo, des nécessités de circulation...

Chanoine Patrick Willocq